

## Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022

Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du

### PARFUM MUSC COCO- 4PA00032

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

18/10/2022

##### 1.1. Identification de produit

Nom du produit : PARFUM MUSC COCO  
Numéro C.A.S : N.A.  
Numéro EINECS : N.A.  
Code douanier 33 02 90 90  
Nature du produit : mélange de matières premières parfumantes

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage** : Industriel. Réservé à un usage professionnel.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : LATITUDE NATURE  
6 RUE GUTENBERG  
PA DE TOURNEBRIDE  
44118 LA CHEVROLIERE FRANCE  
Tél. : 00 33.2 72 17 77 90  
Email : info@latitudenature.com

##### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA 33 (0)1 45 42 59 59

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(L'ÉgislationCLP)

Sensibilisation cutanée 1	H317
Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1	H400
Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2	H411

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022

PARFUM MUSC COCO - 4PA00032

Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du  
18/10/2022

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Classification GHS : Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations

(L'ÉgislationCLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence (CLP)

P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...



## 2.3. Autres dangers

Aucuns

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

NON CONCERNE

### 3.2. Mélange

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022

PARFUM MUSC COCO - 4PA00032

Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du  
18/10/2022

Substance	N° CAS	Qté %	Symboles de danger (CE)
benzyl benzoate	(N° CAS) 120-51-4 (N° CE) 204-402-9 (N° REACH) 01-2119976371-33	25,6003%	Aquatic Chronic 2, H411 Aquatic Acute 1, H400 Acute Tox.4 (Oral), H302
1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexame thylindeno[5,6-c]pyrane	(N° CAS) 1222-05-5 (N° CE) 214-946-9 (N° REACH) 01-2119488227-29	16,3425%	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
benzyl ortho-hydroxybenzoate	(N° CAS) 118-58-1 (N° CE) 204-262-9 (N° REACH) 01-2119969442-31	10,0000%	Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 3, H412
2-ethyl-4-(2,2,3-trimethyl-3-cyclopenten -1-yl)-2-buten-1-ol	(N° CAS) 28219-61-6 (N° CE) 248-908-8	4,0000%	Skin Irrit. 2, H315 Aquatic Chronic 2, H411
p-methoxybenzyl acetate	(N° CAS) 104-21-2 (N° CE) 203-185-8 (N° REACH) 01-2120752374-54	4,0000%	Skin Sens. 1B, H317
p-methoxybenzaldehyde	(N° CAS) 123-11-5 (N° CE) 204-602-6 (N° REACH) 01-2119977101-43	2,9997%	Aquatic Chronic 3, H412
5-heptyldihydro-2(3h)-furanone	(N° CAS) 104-67-6 (N° CE) 203-225-4 (N° REACH) 01-2119959333-34	2,2000%	Aquatic Chronic 3, H412
alpha-hexylcinnamaldehyde	(N° CAS) 101-86-0 (N° CE) 202-983-3 (N° REACH) 01-2119533092-50	2,0000%	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411 Skin Sens. 1B, H317
mixture of cis-tetrahydro-2-isobutyl-4-m ethylpyran-4-ol;trans-tetrahydro-2-isobutyl-4-methylpyran-4-ol	(N° CAS) 63500-71-0 (N° CE) 405-040-6 (N° REACH) 01-2119455547-30	2,0000%	Eye Irrit. 2, H319

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau :** Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.

**Ingestion :** Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir.

**Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment Si une irritation persiste ou que l'on aperçoive une lésion quelconque, consulter votre ophtalmologiste avec le produit.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

**Appropriés :** Extincteurs à gaz carbonique ou à poudre (Classes ABC), extincteurs à mousse.

**Déconseillés :** Jet d'eau.

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022

PARFUM MUSC COCO - 4PA00032

Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du  
18/10/2022

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Production possible de fumées toxiques en cas de feu.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

## 6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 & 8 pour les secouristes

Les intervenants seront équipés de protections individuelles appropriées (sections 8).

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Tenir à l'écart de la chaleur et utiliser du matériel absorbant non combustible (sable, liant spécifique) reporter-vous au point 13, pour les méthodes appropriées de traitement des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir les points 4, 8 & 13

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

a) **Précautions individuelles** : Eviter le contact, ne pas inhaler les vapeurs chaudes, ne pas ingérer en l'état, travailler sous hotte ou bras d'aspiration. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

b) **Incompatibilités** : Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit. Ne pas les réutiliser.

c) **Environnement** : Eviter le rejet dans l'environnement. Travailler en zone de rétention. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

#### Recommandations

#### Mesures d'hygiène

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les zones de travail où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en œuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains après usage du produit et de retirer les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas, repos ou toilettes

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022

PARFUM MUSC COCO - 4PA00032

Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du 18/10/2022

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

### a) Comment éviter :

- i) les atmosphères explosives : Pas de risque à température ambiante, se conformer aux prescriptions ATEX\*.
- ii) les conditions corrosives : Stocker dans des récipients en inox ou verre ambré de préférence
- iii) les dangers liés à l'inflammabilité : Ne pas chauffer à la flamme nue, ni exposer les vapeurs à la flamme ou toute autre source d'ignition. Ne pas fumer à proximité du produit. Durant l'incorporation du produit, celui-ci doit être tenu à des températures relativement basses. En cas de nécessité d'élévation de température, celle-ci doit être ménagée et pendant un temps aussi court que possible.
- iv) le stockage au même endroit de substances ou mélanges incompatibles : Etiquetage selon la réglementation en vigueur, se référer au tableau des incompatibilités des produits chimiques (INRS\* - Stockage et transvasement des produits chimiques dangereux).
- v) les conditions d'évaporation : Stocker à l'abri de la chaleur, de la lumière et dans des récipients fermés. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.
- vi) les sources potentielles d'inflammation (y compris le matériel électrique) : Limiter ou interdire les surfaces chaudes, les flammes et gaz chauds, les étincelles produites mécaniquement et le rayonnement ionisant. Vérifier périodiquement vos installations électriques par un organisme agréé. Eviter l'électricité statique en reliant vos installations métalliques à la terre. Protéger vos installations électriques contre la foudre en installant un parafoudre.

### b) Comment maîtriser les effets :

- i) des conditions météorologiques : Ne pas stocker à l'extérieur.
- ii) de la pression ambiante : Aucun danger connu d'après nos connaissances.
- iii) de la température : Stocker en zone tempérée, éviter les écarts de température trop importants en isolant le mieux possible votre installation ou en stockant en chambre froide.
- iv) du rayonnement solaire : Stocker dans des récipients opaques (inox ou verre ambré de préférence)
- v) de l'humidité : Stocker dans des récipients bien fermés.
- vi) des vibrations : Stocker dans des récipients résistants bien fermés.

### c) Comment préserver l'intégrité de la substance en utilisant :

- i) des stabilisants : Stocker sous azote si possible.
- ii) des antioxydants : Possibilité de rajouter un antioxydant, se référer à la réglementation en vigueur.

### d) Autres conseils concernant :

- i) les exigences en matière de ventilation : Se référer à la réglementation en vigueur. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition de l'opérateur aux molécules en suspension dans l'air.
- ii) la conception spécifique des salles et cuves de stockage : Se référer à la réglementation en vigueur.
- iii) les quantités maximales pouvant être stockées : Se référer à la réglementation en vigueur.
- iv) les compatibilités en matière d'emballage : Eviter le PVC.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES:

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022 PARFUM MUSC COCO - 4PA00032 Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du 18/10/2022

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés

Maintenir les concentrations dans l'air en dessous des normes d'exposition professionnelle.

Utiliser la ventilation locale par aspiration.

Utiliser la manutention mécanique pour réduire le contact des personnes avec les produits.

### Mesures de protection individuelle

a) Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection est obligatoire.

b) Protection de la peau : Le port de gants imperméables, résistants aux Huiles Essentielles et conformes à une norme approuvée, est obligatoire (caoutchouc nitrile ou alcool polyvinyle).

c) Protection des voies respiratoires : Généralement pas nécessaire dans les locaux bien aérés (sauf mention spéciale).

d) Dangers thermiques : L'exposition à un flux thermique lié à un incendie ou à une explosion peut provoquer des brûlures à des degrés variables, en fonction de la distance à laquelle on se trouve. Porter impérativement un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Remplir les engagements au titre de la législation locale relative à la protection de l'environnement

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	liquide
Couleur :	Incolore à jaune clair
Odeur :	Gourmand, Vanille
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	5.82
Vitesse d'évaporation relative :	Aucune donnée disponible
Point de fusion :	Non applicable
Point de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	100 °C
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C :	[0.984 ; 1.044]
Densité relative :	[0.984 ; 1.044]
Solubilité :	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) :	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique :	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes :	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité :	Aucune donnée disponible
Date limite :	12 mois

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022 PARFUM MUSC COCO - 4PA00032 Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du 18/10/2022

## 9.2. Autres informations

Indice de réfraction 20°C : [1.484 ;1.544]

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Produit stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la section 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée n'est disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas chauffer à une température élevée. Ne pas exposer les récipients fermés au soleil. Eloigner des sources d'ignition.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents hautement oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë :**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée :**

**Lésion oculaires graves/irritation oculaire :**

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**

**Mutagénicité sur les cellules germinales :**

**Cancérogénicité :**

**Toxicité pour la reproduction :**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique :**

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée :**

**Danger par aspiration :**

**Matière non classée.**

**Matière non classée.**

**Matière non classée.**

**Peut provoquer une allergie cutanée.**

**Matière non classée.**

**Matière non classée.**

**Matière non classée.**

**Matière non classée.**

**Matière non classée.**

**Matière non classée.**

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022 PARFUM MUSC COCO - 4PA00032 Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du 18/10/2022

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests d'écotoxicité en tant que tel, mais il est constitué de substances ayant une bibliographie établie sur leur écotoxicité. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les effets potentiels toxiques sont listées dans la section 3

### 12.1. Toxicité

Aucune donnée n'est disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible

### 12.6. Autres effets néfastes

Informations relatives aux effets écologiques : cette préparation n'a pas subi en tant que tel des tests éco toxicologiques. Nous conseillons de manipuler cette préparation avec toutes les précautions d'usage compte-tenu de la difficulté des techniques courantes d'évaluation éco toxicologique pour prédire l'impact des différentes voies d'entrée dans des secteurs vulnérables ou localisés de l'écosystème.

## 13. ELIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Vider complètement le récipient. Conserver la ou les étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT



# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022

PARFUM MUSC COCO - 4PA00032

Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du 18/10/2022

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'OACI/IATA pour le transport d'air.

## 14.1. Numéro ONU

ADR : 3082 ( code tunnel :(-) )

IMDG:3082

IATA:3082

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**ADR :** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a  
(1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindeno[5,6-c]pyrane)

(1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindeno[5,6-c]pyrane)

**IMDG :** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a  
(1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindeno[5,6-c]pyrane)

(1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindeno[5,6-c]pyrane)

**IATA:** Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a  
(1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindeno[5,6-c]pyrane)

(1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindeno[5,6-c]pyrane)

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 9

IMDG:9

IATA :9

## 14.4. Groupe d'emballage

ADR : III

IMDG:III

IATA :III

## 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : matière de type polluant marin

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/Législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### a) Dispositions particulières

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) en France.

Tableau des maladies professionnelles prévu à l'article R, 461-3 du Code du Travail :

Tableau n° 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

#### b) Notes

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS.

Les textes communautaires de base cités font l'objet de mises à jour et sont transcrits en droit national.

Il est recommandé de se référer à toutes les mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer. L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON APPLICABLE OU DONNEES NON DISPONIBLES

# Fiche de données de sécurité

Éditée le : 04/11/2022

PARFUM MUSC COCO - 4PA00032

Révision : 0001REACHSO+-2-CLP du 18/10/2022

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases H citées en point 3 :

H227	Liquide combustible.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H303	Peut être nocif en cas d'ingestion.
H313	Peut être nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H320	Provoque une irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
H402	Nocif pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste globale complète des numéros d'intervention d'urgence :

EUROPE		ASIE & PACIFIQUE	
Europe (global)	+44 1235 239670	Est/Sud Asie	+65 3158 1074
Allemagne	+49 89 220 61012	Australie	+61 2 8014 4558
Danemark	+45 8988 2286	Bangladesh	+65 3158 1200
Espagne	+34 91 114 2520	Chine	+86 532 8388 9090
Finlande	+358 9 7479 0199	Corée du Sud	+82 2 3479 8401
France	+33 1 72 11 00 03	Inde	+65 3158 1198
Grèce	+30 21 1198 3182	Indonésie	+007 803 011 0293
Italie	+39 02 3604 2884	Japon	+81 3 4578 9341
Norvège	+47 2103 4452	Malaisie	+60 3 6207 4347
Pays-Bas	+47 2103 4452	Nouvelle Zélande	+64 9 929 1483
Pologne	+48 22 307 3690	Pakistan	+65 3158 1329
Portugal	+351 30880 4750	Philippines	+63 2 231 2149
Suède	+46 8 566 42573	Sri Lanka	+65 3158 1195
Tchéquie	+420 228 882 830	Taiwan	+886 2 8793 3212
Turquie	+90 212 375 5231	Vietnam	+84 28 4458 2388
AMERIQUE DU NORD		AMERIQUE CENTRALE ET SUD	
USA et Canada	+1 866 928 0789	Argentine	+54 11 5984 3690
USA et Canada	+1 215 207 0061	Brésil	+55 11 3197 5891
USA et Canada	+1 202 464 2554	Chili	+56 2 2582 9336
GLOBAL		Colombie	+57 1 508 7337
Global	+44 1865 407333	Mexique	+52 55 5004 8763

**Abréviations :**

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA: International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefährdungsklasse ( Water Hazard Class).

C.A.S: Chemical Abstract Service

TSCA: Toxic Substances Control Act

EINECS: European inventory of existing Commercial Chemical Substances

GHS Global Harmonized System

CLP: Classification and Labelling and Packaging of substances and mixtures

**c) Références bibliographiques**

Cette Fiche de Données Sécurité a été réalisée par le service réglementaire de la société en conformité avec :

- Les Règlements (CE) n° 830/2015 du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

- Le IFRA\*/IOFI\* Labelling Manual du 23 Septembre 2010

- Les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE

- Le Guidance on the compilation of safety data sheets (ECHA - Draft October 2010) Page 12 sur 12

**d) Méthodes utilisées pour l'évaluation des données (Article 9 du Règlement (CE) n° 1272/2008)**

Classification établie selon le IFRA\*/IOFI\* Labelling Manual en vigueur et la somme des composants classés selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à cette substance et non pas comme une garantie des propriétés de celle-ci.